

Portant validation du devis de la société TCAP concernant la dépose du réseaux chauffage en vide sanitaire dans le bâtiment du périscolaire de l'école Jean Moulin

Madame le Maire de la Ville de Bernay,

Vu les articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu le Code de la Commande Publique ;
Vu la délibération n°12-2020 du Conseil Municipal en date du 4 juillet 2020, portant délégation du conseil municipal au Maire ;
Vu le devis de la société TCAP concernant la dépose du réseaux chauffage en vide sanitaire dans le bâtiment du périscolaire de l'école Jean Moulin ;

Considérant la mise en concurrence préalablement effectuée ;
Considérant que le devis de la société TCAP concernant la dépose du réseaux chauffage en vide sanitaire pour le bâtiment du périscolaire de l'école Jean Moulin est économiquement la plus avantageuse ;
Considérant la nécessité de signer ces devis ;

DECIDE :

De valider le devis de la société TCAP concernant la dépose du réseaux chauffage en vide sanitaire pour le bâtiment du périscolaire de l'école Jean Moulin d'un montant de 34 284,80 € HT.

signé électroniquement le 28/03/2025,
par VAGNER Marie-Lyne, Maire

